



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/20
26 novembre 2003



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante et unième réunion
Montréal, 17 - 19 décembre 2003

AMENDEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA BANQUE MONDIALE

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT DU FONDS

1. La Banque mondiale demande au Comité exécutif d'approuver le montant de 64 600 \$US au titre d'amendements à son Programme de travail de 2003, plus 5 814 \$US de frais d'appui d'agence.
2. Les activités proposées dans les Amendements du Programme de Travail sont présentées ci-dessous dans le Tableau 1 :

Tableau 1: Amendements du Programme de travail de la Banque mondiale

Pays	Activité/Projet	Montant demandé \$US	Montant recommandé \$US
Oman	Plan d'élimination de la consommation de halons	64 600	64 600
	Sous-total	64 600	64 600
	Frais d'appui d'agence	5 814	5 814
	Total	70 414	70 414

Oman : Élimination de la consommation de halons au moyen d'un projet comportant deux volets, le volet A étant un programme d'assistance technique et le volet B le recyclage des halons (64 600 \$US)

Description du projet

3. La Banque mondiale demande un montant de 64 600 \$US, plus 5 814 \$US de frais d'appui d'agence, pour le financement d'un projet relatif à une banque de halons dans le Sultanat d'Oman. Ce projet comporte deux volets principaux, dont l'un se rapporte à un programme d'assistance technique et l'autre à la gestion des halons. Un atelier chargé d'examiner les besoins des utilisateurs d'importance critique, une assistance au niveau des normes techniques et de l'information, ainsi qu'une assistance technique pour la formation de techniciens de service dans 12 sociétés, constituent les activités prévues dans le cadre du programme d'assistance technique. Le volet portant sur la gestion des halons comprend la mise en place d'équipements de recyclage et de récupération.
4. Ce projet a pour objectif d'encourager l'usage d'une technologie de protection contre l'incendie n'utilisant ni SAO ni halon, garantissant la sécurité, et de réduire les frais d'élimination en augmentant la capacité nationale et en mettant en œuvre un programme de gestion des halons dans le Sultanat d'Oman. Ce projet sera coordonné avec le programme de gestion régionale des halons mis en œuvre par l'Allemagne.
5. Le gouvernement d'Oman accepte à l'approbation de ce projet d'interdire l'importation de nouveaux halons dans un délai de six mois après l'installation des équipements et s'engage à ne pas demander au Fonds multilatéral d'aide supplémentaire pour les halons et le secteur de protection contre l'incendie.

Informations générales sur la consommation de halons

6. Une enquête, menée dans l'optique du développement d'une banque régionale de halons en Oman, a révélé que les principaux utilisateurs de halons appartenaient aux secteurs des communications, du pétrole et du gaz, de l'armée, de la défense civile et des sapeurs pompiers, de l'énergie et de l'aviation. Elle a indiqué que les halons étaient en grande partie importés des Émirats arabes unis sous forme d'extincteurs et de cylindres de systèmes d'extinction d'incendie. La proposition a pris note que le marché de la lutte contre l'incendie s'était accru au cours de ces dix dernières années du fait du développement général et de la présence d'industries pétrolière et gazière dans ce pays. Elle a précisé également que l'on comptait un fabricant d'extincteurs et de deux à trois sociétés plus importantes spécialisées dans les équipements contre l'incendie. En 2002, 6,2 tonnes PAO de halons ont été importées. Le projet estimait à 540 tonnes PAO la capacité installée de halons dans le pays. La quantité de référence en vue de la conformité aux mesures de réglementation des halons du Protocole de Montréal étant de 13,7 tonnes PAO, ceci suggérerait une capacité installée de 137 tonnes PAO.

Commentaires du Secrétariat

7. Les autorités chargées de la défense civile en Oman prendront l'initiative du projet en coordination avec le Bureau national de l'ozone, et l'une des plus importantes sociétés spécialisées dans la protection contre l'incendie se chargera du fonctionnement de la banque de halons. Les principaux fournisseurs d'équipement contre l'incendie ont convenu que l'un d'entre eux abriterait les équipements. Le projet sera soutenu selon le système de récupération des coûts. Tous les besoins de régénération relèveront de la Banque de halons d'Asie de l'Ouest.

8. Les investissements initiaux représentent un total de 39 600 \$US, incluant les coûts des équipements de récupération et de recyclage qui s'élèvent à 31 000 \$US, les citernes de stockage (2 500 \$US), la formation relative aux équipements (1 500 \$US), les coûts d'expédition (1 000 \$US) et les imprévus (3 600 \$US).

9. Les coûts d'assistance technique du projet qui s'élèvent à 20 000 \$US serviront à financer un atelier qui examinera les besoins des utilisateurs d'importance critique (10 000 \$US), l'aide relative aux normes techniques et à l'information (3 000 \$US) et l'assistance technique visant à la formation de techniciens de service dans 12 sociétés (7 000 \$US).

10. Les frais d'expertise conseil (5 000 \$US) de la gestion du projet sont destinés à contribuer au démarrage de la banque de halons et à l'organisation de l'atelier, ainsi qu'à d'autres activités d'assistance technique.

Recommandations du Secrétariat

11. Le Secrétariat recommande l'approbation globale pour un montant de 64 600 \$US auquel s'ajoutent des frais d'appui d'agence de 5 814 \$US à condition qu'une fois ce projet approuvé, le gouvernement d'Oman accepte d'interdire l'importation de nouveaux halons dans un délai de six mois après l'installation des équipements destinés aux halons et s'engage à ne pas demander d'aide supplémentaire au Fonds multilatéral pour les halons et le secteur des systèmes de protection contre l'incendie.